

DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal .

N° 237 mars 2016

SOMMAIRE

P2: -Edito

P3: -Intercommunalité: un déni de démocratie.

P4: -Au conseil municipal
-Une journée aux Saintes Maries de la mer.
-Inscriptions scolaires.

P9: -La commune en chantiers.
-Fermeture du pont de Robinson.

P10: -Au centre socioculturel Lucie Aubrac.

P11: -Médiathèque: quand le livre a des jambes.
-« Y'a d'la voix » à la fête de la musique.

P12: -Agenda / Utile



Le jardin pédagogique prend forme

Dossier

Le budget communal 2016 a été voté, toujours dans un cadre austéritaire imposé par l'Etat et l'Europe

Pages 5 à 8



Editorial

Après un hiver plus doux que rigoureux, le plus souvent maussade, le printemps devrait être signe de renouveau et d'espoir retrouvé. Mais force est de constater que le paysage politico - socio - économique a fortement tendance, hélas, à conserver les couleurs de l'hiver.

Une situation internationale préoccupante

En effet, une nouvelle vague d'attentats terroristes perpétrés ce coup-ci à Bruxelles pour ce qui concerne l'Europe, mais aussi en d'autres lieux de la planète, nous fait mesurer combien la marche du monde sera de plus en plus chaotique et dangereuse si les états ne s'efforcent pas de gérer avec plus d'équité, de responsabilité et de sagesse.

La question des migrants et des réfugiés de guerre (pour lesquels la municipalité de Cendras s'est engagée à faire sa part) nous fait mesurer, quant à elle, la dramatique situation vécue par des millions de familles et parallèlement le manque de générosité et d'humanité des états les plus riches, dont l'Europe qui installe des barbelés et reconstruit des murs.

Sur les plans économique et environnemental, les délocalisations, le dumping social, mais aussi les cours de plus en plus bas du pétrole et la désastreuse exploitation des gaz de schiste en Amérique (il a fallu réunir 15 000 manifestants à Barjac dernièrement pour faire reculer le projet de Total en Cévennes) empêchent une nécessaire et urgente évolution des modes de production que les conclusions de la récente Cop 21 ont assez clairement exigée.

Une situation politique, économique et sociale nationale qui continue de se dégrader

Contrairement à ce que s'évertuent à nous seriner les gouvernements actuels, comme leurs prédécesseurs et comme le Medef, plus on flexibilise et précarise les salariés et plus on fait des cadeaux aux grandes entreprises et à leurs actionnaires (dont les revenus flambent), plus le chômage augmente. La preuve, on vient de franchir la barre de 3,6 millions de chômeurs (plus de 5 millions si on compte toutes les catégories).

Pas étonnant que les manifestations se développent contre la loi El Khomri qui vise à précariser encore plus les salariés. Rappelons que c'est cette même Myriam El Khomri que nous avons rencontrée il y a quelques temps dans son ministère alors qu'elle était encore ministre éphémère de la politique de la ville, qui nous avait garanti que, exclus de la politique de la ville, nous aurions plus de moyens! Nous ne l'avions pas crue, et la réalité, bien sûr, nous donne raison.

Ainsi sont les ministres aujourd'hui; non contents de conduire des politiques désastreuses, ils se permettent en plus d'être cyniques!

Un budget communal rendu de plus en plus difficile par la politique d'austérité

Le budget de la commune est voté (voir pages suivantes), mais en serrant un peu plus encore les boulons car les besoins de la population de plus en plus précarisée augmentent alors que la principale dotation (DGF) continue à diminuer et que les différentes subventions (département, région, Europe) se raréfient.

Une nouvelle phase de regroupement intercommunal: un déni de démocratie

A propos de la nouvelle carte départementale de l'intercommunalité, Midi Libre titre: « Le préfet avait vu juste ». Pas difficile! C'est lui qui, avec quelques « grands élus », a dessiné la carte; sachant que les règles du jeu fixées par la loi Notre ne permettent quasiment pas de la contester, il n'est pas difficile dans ces conditions de voir juste.

D'autant que les contestataires de cette évolution, pour assurer le mauvais coup, ont été le plus possible écartés (notre président de communauté a par exemple écarté Cendras des discussions préliminaires avec le préfet), tout comme la population dans son ensemble qui n'a pas eu droit au chapitre.

Ainsi les représentants de l'Etat et les élus professionnels, de droite comme de gauche, plus préoccupés par leur carrière que par l'intérêt général, se sont-ils entendus pour accélérer le processus de liquidation des communes et de la démocratie de proximité, ce qui facilitera la poursuite de la politique d'austérité pour le peuple et de super profits pour les tenants de la finance (qui s'exonèrent d'impôt à Panama et ailleurs et qui rackettent la planète).

Ajoutons qu'à la disparition des communes s'adjoint du même coup la disparition du maximum de syndicats intercommunaux pour s'assurer qu'aucun champ ne reste à la démocratie locale.

Demain l'Agglo, comment et pour quoi?

On laisse encore aux communes 75 jours pour donner un avis, sachant que le préfet a tous pouvoirs et que la machine administrative avance, bien que le résultat définitif ne soit pas complètement acquis. L'Agglo vient d'ailleurs de demander aux communes de la future Agglo à 75 (à 100 dans quelques temps, la fusion avec Cèze-Cévennes ayant été ratée ce coup-ci) de baisser leur impôt sur le foncier bâti pour qu'elle puisse elle-même l'augmenter de son côté; c'est un exercice auquel il va falloir s'habituer, l'interco prenant quasiment toutes les compétences devra récupérer les impôts et dotations que les communes devront lâcher petit à petit jusqu'à extinction totale.

A noter que cette centralisation se fait de façon totalement anti démocratique mais aussi sans projet commun, sinon sans doute celui de liquider la démocratie de proximité et de favoriser la politique d'austérité, de baisse de la dépense publique, de liquidation ou de privatisation des services publics.

A noter enfin que, pas plus que la population, les personnels territoriaux n'ont été associés à ce changement pourtant fondamental. A quoi bon s'embarrasser!

Ainsi, pour donner des couleurs à ce printemps, faudra-t-il sans doute compter sur l'esprit de résistance et de lutte des citoyens, s'ils ne sont pas trop écœurés, sur la base de contre propositions constructives et inventives à développer avec les jeunes, les ruraux, les laissés pour compte et tous ceux qui refusent cette triste réalité et qui ont à Cœur de construire une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

Au conseil municipal, séance du 23 mars 2016

L'assemblée communale s'est réunie le mercredi 23 mars avec à l'ordre du jour comme point principal le vote du budget 2016, lequel est détaillé dans les pages suivantes.

Après avoir accueilli Monsieur Alain Fabre, nouvel élu d'opposition après la démission de Madame Orphée Aurignac, et après l'évocation des attentats de Bruxelles, le compte-rendu du conseil du 12 janvier a été adopté.

Ensuite plusieurs délibérations ont été votées à l'unanimité.

-délibération prenant en compte les évolutions des critères de la Caf pour définir la participation communale aux frais de séjour en camps de vacances, colonies ou centres de loisirs pour les enfants de la commune.

-délibération pour répartir les frais de chauffage annuel aux locataires du bâtiment de la Poste.

-délibération pour l'acquisition de quelques mètres carrés de terrain à l'euro symbolique auprès des propriétés Gaillard et Pesenti pour l'élargissement du chemin de Gaujouze.

-délibération pour autoriser le SMACVG à compléter ses statuts en vue de lui permettre d'intervenir, dans le cadre de ses missions, hors de son territoire de base composé des cinq communes de la vallée.

-délibération contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sur notre territoire qu'un récent jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise rendait possibles pour l'entreprise Total (le 28 février dernier 15000 personnes s'étaient rassemblées à Barjac pour dénoncer cela).

Ensuite ont été votés le budget communal (16 voix pour et 2 abstentions) et le budget annexe centrale photovoltaïque (18 voix pour) dont les détails sont donnés dans les pages suivantes.



Une journée aux Saintes- Marie de la mer pour les aînés

Comme chaque printemps, le CCAS et la municipalité organisent une sortie pour les aînés de la commune. Cette année, elle aura lieu le 25 juin et se fera aux Saintes-Marie de la mer ou sera organisé le repas en bord de mer. Au programme aussi une belle balade à bord d'un bateau à roue pour découvrir le cœur de la Camargue. Une fiche d'inscription va être distribuée dans quelques jours qu'il conviendra de ramener à la permanence organisée par le CCAS le mardi 24 mai au matin en mairie.

Inscriptions scolaires: urgence

Il est rappelé l'urgence d'inscrire le plus tôt possible, au secrétariat de mairie, les enfants destinés à l'école élémentaire, le maintien de la 5ème classe étant en jeu.

Inscrire aussi dès que possible les enfants (à compter de deux ans) destinés à l'école maternelle





La maison des professionnels de santé n'attend plus que les notifications de subventions pour démarrer

Budget communal 2016

► Un budget une nouvelle fois contraint par l'austérité imposée par l'Etat

► Un budget qui maintient le choix du service public et de la solidarité tout en préservant au mieux l'investissement pourvoyeur d'activité et d'emploi, ce dont notre territoire a tant besoin.

Budget communal 2016

Après réunions publiques et réunions de préparation, le budget communal a été voté le 23 mars dernier, par le conseil municipal (16 voix pour et 2 abstentions).

Comme celui de 2015, le budget de 2016 subit les choix austéritaires de l'Etat et de l'Europe malgré les protestations des collectivités (communes et département) dont les budgets sont de plus en plus difficiles à équilibrer ; cette politique a pour effet de réduire le service public, de dégrader les conditions de travail, de faire baisser les investissements publics, ce qui entraîne de facto une baisse de l'activité économique, des difficultés pour les entreprises et une augmentation constante du chômage ; ce cercle vicieux est économiquement et socialement catastrophique.

Pour ne prendre que le cas de la DGF (dotation globale de fonctionnement) attribuée aux communes par l'Etat, pour Cendras elle est passée de 443 463 euros en 2014, à 415 693 euros en 2015 et elle est prévue à 384 000 euros en 2016 ; s'agissant d'une ressource essentielle pour le budget communal, si elle diminue à cette vitesse là alors que les besoins de la population augmentent parallèlement au chômage et à la précarité, il est évident que la situation va très vite être intenable.

Compte administratif 2015

L'assemblée a voté le compte administratif 2015 ci-dessous (par 16 voix pour et 2 abstentions) avec un résultat de clôture positif de 215 878,44 euros qui sera affecté au budget 2016

RÉSULTAT D'EXÉCUTION					
	Mandats de dépenses émis	Titres de recettes émis	Solde	Résultats reportés 2014	Résultats de clôture
Fonctionnement	1 390 985,04	1 569 674,54	178 689,50	598 114,97	274 778,74
Investissement	543 361,77	918 689,70	375 327,93	-434 228,23	-58 900,30
TOTAL	1 934 346,81	2 488 364,24	554 017,43	163 886,74	215 878,44

Compte de gestion

L'assemblée approuve par 16 voix et 2 abstentions (!) le compte de gestion du percepteur qui correspond exactement au compte administratif.

Budget annexe photovoltaïque

Un budget annexe sert à gérer la centrale photovoltaïque sur la toiture du groupe scolaire primaire. Il est voté en équilibre à hauteur de 38 758,32 euros sachant qu'un déficit d'exploitation de 4227,50 euros en 2015 est dû à un problème technique qui a empêché la centrale de produire durant quelques semaines. Depuis un système de surveillance numérique a été mis en place.

Budget primitif

Le budget communal a été voté en équilibre (16 voix pour, 2 abstentions) à hauteur totale (fonctionnement et investissement) de 3 241 288,13 euros en dépenses et en recettes.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	396 167,61	Contrats aidés	30 457,00
Charges de personnel	714 000,00	Produits des services, du domaine	59 000,00
Charges de gestion courante	299 324,08	Impôts et taxes	671 843,00
Charges financières	40 000,00	Dotations et participations	692 290,00
Charges exceptionnelles	5 000,00	Loyers	43 000,00
Virement à l'investissement	283 765,24	Travaux énergie	40 000,00
Dotations aux amortissements	14 211,51	Résultat 2015 reporté	215 878,44
TOTAL	1 752 468,44	TOTAL	1 752 468,44

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Etudes	10 000,00	Subventions d'investissement	625 316,48
Travaux et achats	1 259 919,39	Emprunts et prêts relais	442 350,00
Remboursement emprunts	120 000,00	Dotations, fonds divers	64 276,07
Travaux en régie	40 000,00	Virements section fonctionnement	342 665,54
Solde d'exécution 2015	58 900,30	Amortissements	14 211,51
TOTAL	1 488 819,69	TOTAL	1 488 819,69

La dette

Ce budget prévoit 442 350 euros d'emprunt si tous les investissements prévus étaient réalisés dans l'année, ce qui ne sera certainement pas le cas sachant qu'une part de ces emprunts serait un prêt relais sur un à deux ans, le temps d'encaisser les subventions et le remboursement de la TVA.

Globalement compte tenu des emprunts qui arrivent à terme chaque année, le calcul est fait pour que l'endettement diminue.

L'impôt

Une nouvelle année les taux de la part communale des impôts locaux sont votés (à l'unanimité) sans augmentation (14,62% pour la taxe d'habitation, 25,98% pour le foncier bâti, 57,94% pour le foncier non bâti).

Les investissements prévus en 2016

Les principaux investissements apparaissent sur plusieurs budgets car les différentes phases d'un projet (montage, autorisations, demandes de subventions, bouclage financier, réalisation) s'étalent généralement sur plusieurs exercices.

Toiture de l'abbaye

Il aura fallu attendre plusieurs années pour être autorisés à refaire la toiture de l'abbaye. Le bouclage financier (Drac, région, département, commune) étant réalisé, les travaux sont prévus pour le printemps-été 2016 (coût prévisionnel : 138 000 euros TTC).



Cuisine du centre social

L'extension et l'équipement d'une vraie cuisine au centre social pour préparer les repas sur place sont prévus eux aussi pour l'été 2016 avec l'objectif de fonctionner à la rentrée scolaire prochaine.

Une subvention est acquise de l'Etat (DETR), une autre est à l'instruction concernant les fonds européens.

Coût prévisionnel 100 000 euros TTC.



Aménagements urbains

Une première phase de l'aménagement du secteur centre ville-commerces devrait être engagée cette année avec l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, téléphone) pour un montant prévisionnel de 223 200 euros TTC, subventionnés à 80% par le syndicat mixte départemental d'électrification.

Maison des professionnels de santé

Lié au précédent, ce projet est prêt, dispose du permis de construire et n'attend plus que les subventions attendues de la part de l'Etat (DETR) et de la région.

Évalué à 450 000 euros TTC pour le bâtiment, 137 000 pour les aménagements extérieurs, dont le parking et l'accessibilité, et 63 000 pour la maîtrise d'œuvre, il pourra démarrer une fois les subventions notifiées.

Voirie et pluvial

L'aménagement du carrefour de la Croisette prévu en 2015 a été décalé à 2016 en raison des importants travaux de voirie réalisés en 2015 pour réparer les dégâts des épisodes cévenols. Un budget prévisionnel de 15 960 euros est programmé pour les travaux concernant le réseau pluvial.

Révision du plan local d'urbanisme

Pour intégrer les nouvelles règles introduites par le Grenelle de l'environnement et la loi Allur, le Plu doit être révisé. C'est à minima une démarche de 2 à 3 ans qui est engagée. Un premier montant de 30 000 euros a été budgétisé cette année.

Travaux



Les services techniques municipaux viennent de réaliser le nettoyage et la reprise de l'arasement des murs d'enceinte du cimetière du Puech.



Les travaux d'aménagement du centre d'interprétation du territoire porté par la communauté de communes avancent à grands pas et devraient aboutir dans le courant de l'été. Par ailleurs le syndicat de l'eau va entreprendre la réfection du réseau d'eau potable des Plantiers.



La réhabilitation des cités Malinovski par la société Néolia avancent eux-aussi sérieusement avant que ne démarrent dans quelques mois les travaux de réhabilitation des cités de la rue A. Vigne.

Attention fermeture du pont de Robinson

Ce n'est pas un poisson d'avril, le pont de Robinson sera fermé quelques jours ce mois-ci pour permettre la fin des travaux de réhabilitation de cet ouvrage.

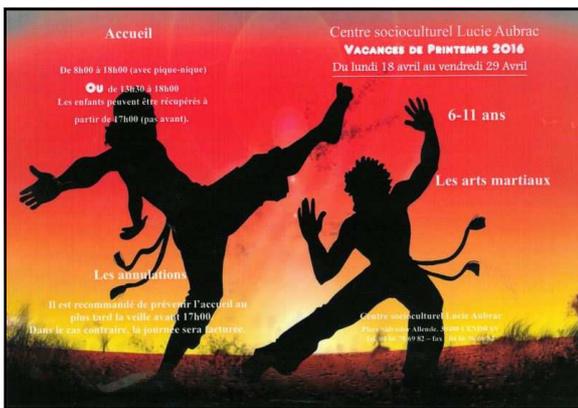
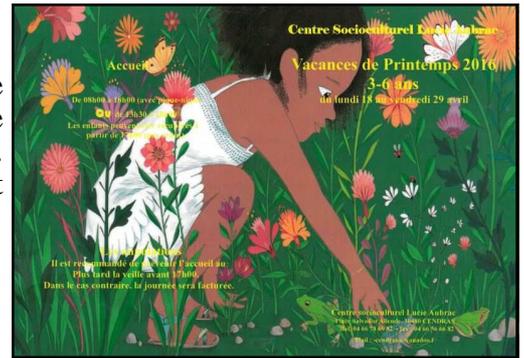
La circulation automobile sera donc totalement coupée du lundi 18 avril au matin au vendredi 22 avril en fin d'après-midi; du lundi 25 avril au mercredi 27 avril entre 8h30 et 17h.

Vacances

Le printemps arrive et avec lui ... les vacances ... qui débiteront le vendredi 15 avril par une soirée avec la ludothèque « A vous de jouer » et ses jeux surdimensionnés qui ravissent petits et grands. Vous êtes donc invités à vivre un de ces moments de partage dont nous avons tous tellement besoin !

10 jours passionnants

Le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 11 ans du lundi 18 au vendredi 29 avril pour 10 jours d'animations passionnantes autour du jardinage des plus petits, des représentations théâtrales de notre troupe d'acteurs qui jouera son spectacle « le petit peuple » à Alès le 18 et à Cendras le mardi 19 (salle Nelson Mandela à 15H), de découverte et d'initiation aux arts martiaux pour les 6 – 11 ans. Plus d'infos sur les programmes à venir chercher au centre. (IMAGES DES PROGRAMMES)



Les collégiens, quant à eux, seront accueillis à l'espace jeune pour le montage des projets d'été, ils pourront s'embarquer pour une deuxième semaine « sportez-vous bien, manger bien » en partage avec les jeunes de St Julien, St Ambroix et Salindres (randonnée, VTT, sarbacane...). Toutes ces propositions vous attendent sous la forme d'un petit programme à venir chercher au centre.



Retour du manga

Déjà en préparation ... le retour du manga, sous la forme cet été d'un second stage « intensif » qui permettra de découvrir les secrets de fabrication d'un animé. Si vous voulez en savoir plus et vous brancher sur le projet, n'hésitez pas, appelez le centre qui vous mettra en relation avec Ambre, Anaïs ou Clara.

A.G.

A vos calepins !!! L'assemblée générale annuelle du centre socioculturel aura lieu le vendredi 20 mai à 18H30 salle polyvalente Nelson Mandela, elle sera suivie, après un apéritif dinatoire, d'une expérience participative sur le thème de la laïcité.

Mes dents!

Et si on se parlait de la santé bucco-dentaire des 3-6 ans. Début mai, un rendez-vous d'information, d'échange et de sensibilisation qui s'adresse aux parents, grands-parents ... à l'initiative du Dr C. Picconi et de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)



Y'a d'la voix le 18 juin à Cendras



Pour la troisième année consécutive, la 15ème édition du festival des polyphonies vocales Y a d'la voix se clôturera à Cendras le samedi 18 juin.

Avec le soutien actif de la mairie de Cendras, l'association L'Art Scène, organisatrice du festival et basée à Lasalle, a souhaité cette année s'associer au Centre Social et à l'École de Musique pour proposer aux Cendrasiens une journée exceptionnelle placée sous le signe de la Fête de la Musique.

Faire partager la polyphonie vocale sous toutes ses formes reste l'objectif principal de Y a d'la voix. Les chorales seront donc à l'honneur avec la présence de 6 chœurs dont Terra Memoria que les Cendrasiens commencent à bien connaître, la Maîtrise de l'École de Musique Maurice André d'Alès chœur d'enfants, Spirale un groupe de chanteurs-acteurs qui font vivre le chant choral en l'interprétant à travers une mise en scène et l'Ensemble Vocal du Castellas.

Les festivités commenceront dès 10h avec un premier ping-pong vocal de chorales, suivi de 3 ateliers où chacun pourra venir s'initier au chant classique, au human beatbox ou préparer avec les professeurs de l'École de Musique son interprétation d'une chanson de son choix pour l'offrir au public le soir sur la scène ouverte. Un 4ème atelier de chant sera proposé aux ados vers 15h.

Après un repas tiré du sac, la journée se poursuivra avec les concerts de chorales, les ping-pong vocaux et deux spectacles proposés en fin d'après midi : le groupe vocal SKEL HANDIZ quatre voix féminine pour dix chansons de femmes – spectacle ouvert aux hommes ! - et les Soliphonies où la voix toute en frissons, en murmures ou en éclats de Murielle HOLTZ entremêle les sons et nous chavire dans une irrésistible silo folie musicale (sic!).

Le repas - pendant lequel tout le monde pourra venir chanter sur l'accordéon de Fleur de la Rue - sera proposé par le Centre Social et suivi d'une scène ouverte où l'École de Musique sera à l'honneur avec un groupe de rock ados et les professeurs dans un registre jazzy.

La soirée se terminera avec le groupe BOBZIGUA - 5 voix, une basse et une guitare - qui emmènera le public dans son univers jazz-latino-pop-rock, « chevauchant des harmonies fabuleuses et des textes sauvages et drôles, jamais entendus ailleurs ou presque ».

Concerts et spectacles en participation libre (seul l'atelier du matin est au tarif de 5€)... Renseignements : Association L'Art Scène - 58 rue de la Croix - 30460 Lasalle - info@l-art-scene.org - www.l-art-scene.org - 07 83 61 69 07

Médiathèque

« Quand le livre a des jambes »

Si vous aimez lire mais que vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la médiathèque, les bibliothécaires du Pays Grand'Combe vous proposent : **le portage à domicile.**

Ce service s'adresse aux habitants de la Communauté de Commune qui sont dans l'incapacité de se déplacer dans une des bibliothèques du réseau : personnes handicapées, personnes âgées...

Le portage des documents à domicile se fait une fois par mois, le lundi, sur rendez-vous.

Les droits d'inscription sont de 1 euro par an.

Vous pourrez emprunter une dizaine de documents pour un mois : des livres, des livres en gros caractères, des livres à écouter, des magazines, des CD (chanson française, musique classique, opérettes, jazz, rock...).

Actuellement sur la Commune de Cendras 4 personnes bénéficient de ce service.

Pour tout renseignement, téléphonez à la médiathèque de La Grand'Combe au [04.66.34.47.37](tel:04.66.34.47.37) ou à la médiathèque de Cendras.

Horaires d'ouverture :

Mardi 10h-12h et 16h-18h

Mercredi 14h-18h

Vendredi 16h30-18h

Samedi 9h-12h

Pour cause d'inventaire des fonds Le réseau des Médiathèque sera fermé du 18 au 22 Avril Inclus

Ouverture le Samedi 23 Avril

Vendredi 15 avril: soirée jeux au centre social

Du 2 au 23 avril: stage de fabrication de meubles en carton.

Dimanche 8 mai: vide-grenier de l'APE de Malataverne au centre équestre de La baume.

Vendredi 20 mai: Assemblée générale du centre social et spectacle (salle polyvalente).

28 et 29 Mai : Tournoi de Foot de l'entente jeunes.

9, 10 et 11 juin: Violon dingue.

Samedi 18 juin: fête de la musique et festival Y'a d'la voix.

Bientôt une nouvelle boutique à Cendras
Deuxième quinzaine d'avril, la boutique de prêt à porter « Ode boutic » ouvrira au N°29, impasse du clocher, à côté du salon de coiffure

Isabelle Fardoux-Jouve

Conseillère départementale du canton de La Grand-Combe, déléguée à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité et de la laïcité, tiendra une **permanence à Cendras en mairie le mercredi 4 mai de 9h à 11h.**

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 10 mai, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine.

Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combiennne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) :

Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ;

Horaires : Lundi, Mardi et mercredi de 8h30 à 12h; le Jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h, Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Samedi : Fermée.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93.

ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeute: Roussel Florence.

Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecins:

- Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras: 04 66 30 30 27.

Alès: 04 66 56 24 90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.